



Sommaire

► Le mot du premier adjoint.....	1	Social	
Rétrospective		► Les actions du CLIC.....	9
► Une soirée entre Acadie et Amérique du Nord au lavoir.....	2	► Les permanences du CIDFF 01.....	10
► L'Agglo Tour a traversé Drom.....	3	► Des ateliers gratuits pour les aidants et leurs proches.....	10
► Les portes ouvertes d'Ion-ion Créations.....	3	Infos pratiques	
Agenda		► Sécheresse : des restrictions à respecter pour préserver notre environnement.....	11
► Les chemins de l'eau en pays calcaire : à la découverte du tunnel de Drom.....	4	► Bruit et respect du voisinage.....	12
► Les Rencontres Photos du CROP arrivent à grands pas !.....	4	► Frelon asiatique : privilégiez la plateforme officielle.....	13
► Une éclipse exceptionnelle de Soleil se prépare...5		► Élagage sous les lignes électriques : des travaux pour la sécurité de tous.....	13
► AG de La Route Fleurie du Revermont : cette fois, c'est la bonne !.....	6	► Détection du réseau d'éclairage public : pour une cartographie plus précise.....	14
► L'agenda du dromadaire.....	6	► Planification écologique : anticiper le climat de demain.....	14
Vie de la collectivité		Jeux	
► L'agenda des élus.....	8	► Mots croisés du dromadaire.....	15
► L'activité des élus.....	8		
► L'activité des commissions.....	8		



« Août récolte les fruits de l'été, et sème déjà les souvenirs de demain. »

Le mot du premier adjoint



« Chères habitantes, chers habitants,

Je profite de ce petit Dromadaire pour vous souhaiter un beau mois d'août qui sera plus calme au sein de la commune.

En cette période de très fortes chaleurs et de sécheresse exceptionnelle, il est important de bien prendre en compte les consignes de sécurité pour le bien et la santé de chacun.

Nous ne manquerons pas de nous retrouver dès le mois de septembre pour les Rencontres Photos de Drom qui cette année mettront les photographes féminines à l'honneur et notre traditionnelle fête du village.

Bonne lecture à toutes et tous, et belle période estivale. »

Bernard Larruat

🗨 Une soirée entre Acadie et Amérique du Nord au lavoir

Le samedi 18 juillet, le lavoir de Drom a accueilli plus de 200 spectateurs venus partager une belle soirée musicale en plein air. Chaises pliantes, fauteuils, coussins ou plaids avaient été apportés par le public, créant une ambiance conviviale et chaleureuse dans ce cadre emblématique du village.

Le quintet familial Same Sang, composé d'Hélène (Acadienne d'origine), Gérald, Jeanne, Éléonore et Thomas, a emmené les spectateurs au cœur des traditions musicales acadiennes et nord-américaines.

L'Acadie est une région historique de l'est du Canada. Elle ne correspond pas à une province officielle, mais désigne les territoires où se sont installés les premiers colons français à partir de 1604.

Aujourd'hui, l'Acadie est principalement située dans :

- ▶ le Nouveau-Brunswick (où vit la plus importante communauté acadienne),
- ▶ la Nouvelle-Écosse,
- ▶ l'Île-du-Prince-Édouard,
- ▶ ainsi que certaines parties de Terre-Neuve-et-Labrador.

Les Acadiens sont des descendants des colons français installés dans cette région. Leur culture est toujours très vivante, avec une langue française aux accents particuliers, une musique traditionnelle, des festivals et un drapeau distinctif (bleu, blanc, rouge avec une étoile jaune). En 1755, une grande partie des Acadiens a été déportée par les autorités britanniques lors du Grand Dérangement. Beaucoup se sont réfugiés en Louisiane, où leurs descendants sont devenus les Cajuns.

C'est cette riche tradition musicale acadienne que le groupe Same Sang met en valeur en mêlant chansons d'Acadie et d'Amérique du Nord.

Portées par de magnifiques harmonies vocales, les sonorités du banjo, du violon, de la contrebasse et de la guitare ont accompagné un répertoire mêlant chants populaires, récits de voyages, histoires de vie et évocations de la nature sauvage.



Tout au long du concert, la complicité entre les musiciens et leur plaisir de jouer ensemble ont conquis le public, qui s'est laissé porter par cette parenthèse musicale aussi intimiste qu'authentique.

À l'issue du concert, le public a également pu acquérir le CD de Same Sang, proposé au tarif de 10 €. Les personnes souhaitant encore se le procurer peuvent en faire la demande par courriel à :

✉ heleneperonnet@orange.fr

Ou directement à leur domicile, rue de la Forge.

L'association **Patates et Coquelicots** proposait une buvette, permettant aux spectateurs de prolonger les échanges dans une ambiance estivale particulièrement agréable.

Ce fut une très belle soirée, qui a une nouvelle fois démontré que le lavoir est un lieu privilégié pour accueillir des rendez-vous culturels de qualité au cœur du village.



L'Agglo Tour a traversé Drom



Le dimanche 19 juillet, Drom a eu le plaisir d'accueillir le passage de la 7^{ème} édition de l'Agglo Tour, une course cycliste de niveau Élite Nationale réunissant 70 coureurs venus de toute la France.

Comme annoncé, le peloton est arrivé de Ramasse par la route du Tunnel avant de traverser le village et de poursuivre sa route vers le col de France par la route des Dolines. Malgré la vitesse impressionnante des coureurs, de nombreux habitants s'étaient rassemblés le long du parcours pour les encourager et profiter du spectacle.

Le passage de la course s'est déroulé dans de bonnes conditions, grâce au travail des organisateurs, des signaleurs et des bénévoles qui ont assuré la sécurité de l'épreuve et des spectateurs.

Sur les 70 coureurs engagés, seuls 24 ont franchi la ligne d'arrivée à Jasseron ! Le résultat montre le niveau de difficulté de cette édition.

Un beau moment sportif qui a permis de mettre, le temps de quelques minutes, notre commune au cœur d'un événement cycliste d'envergure régionale.

Les portes ouvertes d'Ion-ion Créations



Le 22 juillet, les habitants de Drom ont eu le plaisir de découvrir l'univers de **Ion-ion Créations**, à l'occasion des portes ouvertes organisées par Marion, artiste installée au village.

Son travail trouve son inspiration dans nos plus fidèles compagnons : les chiens. À partir de leurs expressions, de leur caractère et de leur complicité avec leurs maîtres, elle crée des illustrations en style cartoon, à la fois pleines de tendresse, d'humour et de personnalité. Chaque dessin est unique et raconte une histoire, transformant un simple portrait en une création originale.

Au fil des années, son univers s'est enrichi : portraits personnalisés, illustrations pour particuliers et professionnels, logos, affiches, objets décoratifs, livres jeunesse... Son talent l'a conduite à travailler pour des clients dans toute la France, mais aussi à l'international, faisant rayonner un savoir-faire né au cœur de notre village.

Les visiteurs ont pu échanger avec l'artiste, découvrir ses nombreuses réalisations et repartir, pour certains, avec quelques créations. Une belle occasion de mettre en lumière un talent local et de rappeler que Drom abrite des artistes dont le travail est reconnu bien au-delà de nos frontières. Contact :

 www.ion-ion-creations.fr

 [Ion-ion Créations](https://www.facebook.com/ion-ion-creations)



Marion devant son stand en compagnie de Shadi.

Les chemins de l'eau en pays calcaire : à la découverte du tunnel de Drom



Chaque été, l'Association de Gestion des Espaces Karstiques (AGEK) invite le public à découvrir l'un des ouvrages les plus étonnants du Revermont : le tunnel de Drom. Cette visite guidée permet de mieux comprendre le rôle essentiel de l'eau dans la formation des paysages calcaires qui caractérisent notre territoire.

Au fil de l'après-midi, les participants découvrent le fonctionnement du karst, un monde souterrain façonné depuis des milliers d'années par l'infiltration de l'eau. Galeries naturelles, grottes, pertes, résurgences et circulation souterraine des eaux n'auront plus de secrets pour vous. La visite retrace également l'histoire du tunnel de Drom/Ramasse, un ouvrage réalisé au XIX^e siècle pour assécher la vallée et permettre le développement de l'agriculture.

Accessible à tous les curieux de nature, de géologie, d'histoire ou de patrimoine, cette sortie offre un regard inédit sur un site emblématique de notre commune.

Dates des visites :

- Les mercredis **5, 12, 19 et 26 août 2026** de 14 h à 17 h, sauf le **12 août** de 14 h à 19 h

Rendez-vous : Place de la Mairie à Drom.

Tarifs : 10 € pour les adultes, 5 € pour les enfants.

☎ 06 28 32 50 38

✉ agek.contact@orange.fr

🌐 <https://drom.grandbourg.fr/agenda/89414/783-visite-du-tunnel.htm?periode=315821>



Une belle occasion de découvrir autrement le patrimoine naturel et géologique de Drom, au cœur d'un paysage où l'eau a façonné, au fil des siècles, les reliefs que nous connaissons aujourd'hui.

Les Rencontres Photos du CROP arrivent à grands pas !

Les **5 et 6 septembre 2026**, ne manquez pas la 6^e édition des Rencontres Photo du CROP, le prochain évènement majeur à Drom ! (Voir *Petit Dromadaire* n°311)



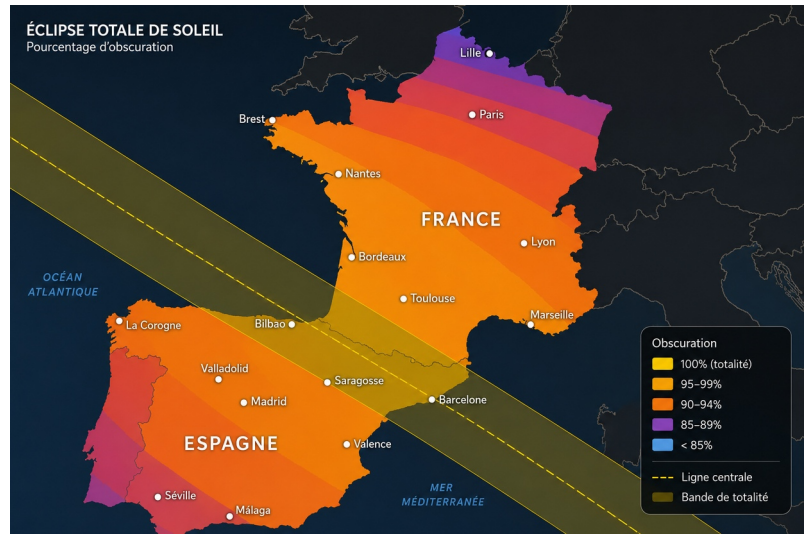
Cette année, 18 femmes photographes exposeront leurs œuvres dans les rues, les cours, les granges, les maisons, l'école et l'église du village. Un parcours artistique original à découvrir au fil de votre promenade.

- Exposition du Photoclub Bressan (club invité)
- Exposition des Dromignons autour de l'Afghan Box et de leur création sonore
- Piano ambulant de Patrick Cornut
- Petite restauration et buvette sur place

☞ Une éclipse exceptionnelle de Soleil se prépare

Le **mercredi 12 août 2026**, le ciel nous offrira un spectacle aussi rare qu'impressionnant : une **éclipse partielle de Soleil** exceptionnelle. Ce phénomène se produit lorsque la Lune passe entre la Terre et le Soleil, masquant progressivement notre étoile.

À Drom, l'éclipse atteindra son **maximum à 20 h 20**, avec **93,1 % du disque solaire masqué**. Si nous ne serons pas situés sur la bande de totalité, ce pourcentage très élevé permettra tout de même d'observer un phénomène spectaculaire. La lumière du jour diminuera sensiblement, les ombres deviendront plus contrastées et l'atmosphère prendra une teinte inhabituelle, donnant au paysage un aspect presque irréel.



Une éclipse de cette ampleur est un événement peu fréquent. La **dernière éclipse totale de Soleil visible depuis la France métropolitaine** a eu lieu le **11 août 1999**. La bande de totalité traversait le nord de la France et à Drom, environ **90 % du Soleil** était masqué.

<https://eclipse-solaire.fr/>



Attention : l'observation du Soleil nécessite des précautions indispensables. Il ne faut jamais regarder le Soleil directement, même lorsqu'il est presque entièrement caché par la Lune. Seules des **lunettes d'observation certifiées ISO 12312-2** permettent de profiter du spectacle sans danger. Les lunettes de soleil classiques, les radiographies, les CD ou tout autre système de fortune ne protègent pas les yeux.

⚠ OBSERVEZ EN TOUTE SÉCURITÉ
Regarder le Soleil sans protection peut gravement abîmer vos yeux, même lorsqu'il est presque entièrement caché.

✓ À FAIRE
Utilisez uniquement des lunettes d'observation certifiées.

Ces lunettes sont en vente dans certains bureaux de tabac, opticiens et magasins spécialisés.

Norme ISO 12312-2
Indispensable pour une observation sans danger

✗ À ÉVITER
Ne regardez jamais le Soleil avec des moyens non adaptés.

Lunettes de soleil

Radiographies

CD / DVD

Jumelles ou télescopes sans filtre solaire

⚠ Ces objets ne protègent pas vos yeux. RISQUE DE LÉSIONS IRRÉVERSIBLES.

Si le ciel est dégagé, rendez-vous le **mercredi 12 août** pour lever les yeux vers le ciel et profiter de ce rendez-vous exceptionnel avec notre système solaire. Un moment rare qui ne laissera personne indifférent.

AG de La Route Fleurie du Revermont : cette fois, c'est la bonne !



Initialement prévue en juin, l'assemblée générale de La Route Fleurie du Revermont avait dû être reportée en raison de la canicule.

Elle se tiendra finalement **le vendredi 11 septembre à 20 h** à la **salle polyvalente de Drom**.

Cette réunion sera l'occasion de faire le bilan des actions menées, d'échanger sur les projets à venir. Les adhérents, les bénévoles ainsi que toutes les personnes souhaitant découvrir l'association ou s'investir dans ses actions sont cordialement invités à participer à cette soirée.

L'agenda du dromadaire

<https://drom.grandbourg.fr/4743-calendrier-manifestations.htm>



Août

Jeudi 6 et 20

🗑 Ordures ménagères

Vendredi 7

🚚 Food truck Le Nid

Jeudi 13 & 27

♻ Recyclables

Mercredi 12

☀ Éclipse du Soleil

Vendredi 14

🚚 Food truck Le Nid

Dimanche 23

🏛 Messe à l'église de Drom

Vendredi 28

🚚 Food truck Le Nid

Septembre

Lundi 1er

① Rentrée scolaire

Jeudi 3 & 17

🗑 Ordures ménagères

Vendredi 4

🚚 Food truck Le Nid

Samedi 5 & dimanche 6

📷 Expo photo du CROP

Jeudi 10 & 24

♻ Recyclables

Vendredi 11

🍕 Pizza et buvette du Jardin partagé

🗳 Assemblée générale Route Fleurie du Revermont

Vendredi 18 & samedi 19

🚗 Rallye du Suran

Vendredi 25

🍕 Pizza et buvette des Pompiers

Samedi 26

🍪 Galettes et buvette des Pompiers

Dimanche 27

🎪 Défilé de chars et jeux sur la place

📌 Afin que chacun puisse profiter des animations organisées à Drom, les personnes âgées rencontrant des difficultés pour se déplacer peuvent contacter la mairie. Une aide pourra être organisée, dans la mesure du possible, pour leur permettre de participer aux événements de la commune.

🗨 L'agenda des élus

- | | |
|-------------------------|--|
| ▶ Mardi 7 juillet | Comité technique lien social du CLIC |
| ▶ Mercredi 8 juillet | Réunion de travail des élus |
| ▶ Vendredi 17 juillet | Conseil communautaire |
| ▶ Lundi 27 juillet | Conseil municipal |
| ▶ Lundi 17 août | Réunion commission communication |
| ▶ Lundi 24 août | Réunion commission voirie |
| ▶ Mardi 25 août | Réunion préparation St Thyse |
| ▶ Mardi 15 septembre | Conférence territoriale |
| ▶ Mardi 22 septembre | Valeurs des sols, Comprendre et agir pour bien se développer |
| ▶ Dimanche 27 septembre | Sénatoriale |
| ▶ Vendredi 25 septembre | Assemblée générale SiEA |

🗨 L'activité des élus

Deux élus de Drom rejoignent les commissions thématiques de Grand Bourg Agglomération

Lors du conseil communautaire du 17 juillet 2026, les nouvelles commissions thématiques de Grand Bourg Agglomération ont été officiellement installées, dans le cadre de la réorganisation de la gouvernance communautaire.

À cette occasion, Nicolas Grassion a été nommé membre de la **Commission Solidarité, santé, petite enfance et jeunesse**, tandis que Bernard Larruat siègera au sein de la **Commission Biodiversité, environnement et agriculture**. Ces commissions ont pour mission d'étudier les dossiers, de formuler des avis et de préparer les décisions soumises au Conseil communautaire.

Procès-verbal

Le procès-verbal du dernier conseil municipal est consultable sur le site internet de la commune ainsi que sur le panneau d'affichage devant la mairie.

🌐 <https://drom.grandbourg.fr/1177-compte-rendu-conseil-municipal.htm>

🗨 L'activité des commissions

La **commission voirie** s'est récemment réunie afin de préparer la prochaine campagne de fauchage des accotements des routes communales. Cette réunion a permis de définir les axes qui feront l'objet d'un entretien, en tenant compte des enjeux de sécurité, de visibilité et des besoins d'entretien du réseau routier. À l'issue de ce travail, les devis correspondants ont été établis afin de permettre la programmation des interventions dans les prochaines semaines.

Afin d'assurer une gestion cohérente et transparente des logements communaux proposés à la location, le conseil municipal a décidé lors du conseil du 29 juillet, de créer une **commission logement**. Celle-ci sera chargée d'étudier les demandes, de suivre les locations et de formuler des propositions concernant l'attribution et la gestion des appartements communaux, dans le respect de critères objectifs et de l'intérêt général.

La **commission travaux** fait actuellement établir des devis pour l'installation de volets sur la porte sud du secrétariat de mairie, sur la fenêtre des toilettes de l'école ainsi que sur les portes-fenêtres de la salle polyvalente. Ces équipements permettront d'améliorer l'isolation et le confort des bâtiments communaux.

La **commission Action Sociale, Solidarité et Seniors** a décidé de mettre en place un dispositif afin que chacun puisse profiter des animations organisées à Drom. Ainsi, les personnes âgées rencontrant des difficultés pour se déplacer peuvent contacter la mairie. Une aide pourra être organisée, dans la mesure du possible, pour leur permettre de participer aux événements de la commune.

Les actions du CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) est un point d'information unique de proximité. Son rôle est de conseiller, informer et orienter les aînés et leurs familles. Ils y sont accueillis par des professionnels pour répondre à leurs questions et trouver des solutions face à la perte d'autonomie. Voici le calendrier des actions de prévention pour le mois d'août 2026.

AOUT 2026						
CLIC BASSIN BURGIE 244 A rue du point du jour—Saint Denis les Bourg—04 74 22 11 11						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
3	4 Bourg Vacances Visite guidée de la ZOA Bourg en Bresse	5	6	7	8	
10	11 Gym douce	12	13 Bourg Vacances Visite commentée du Monastère de Brou	14	15	
17	18	19	20	21	22	
24	25	26	27	28	29	
31						



OUVERTURE DES ACTIVITÉS

MAISON DE BLANDINE DE BOURG-EN-BRESSE



Tous les mardis à 10h45

GYM DOUCE

Mobilité en douceur, équilibre, renforcement adapté

Gratuit places limitées
Réservation obligatoire par téléphone : 07 57 01 43 63
bourgembre@maisondeblandine.fr

LA MAISON DE BLANDINE
11 Boulevard Paul Bert
01000 Bourg-en-Bresse




maisondeblandine.fr

Les permanences du CIDFF 01

Le CIDFF de l'Ain fait partie du réseau des CIDFF – Centres d'information sur les droits des femmes et des familles. Les CIDFF informent, orientent et accompagnent le public, en priorité les femmes, dans les domaines de : l'accès au droit, de la lutte contre les violences sexistes, du soutien à la parentalité, de l'emploi, de la formation professionnelle et de la création d'entreprise, de l'éducation et de la citoyenneté, de la sexualité et de la santé. Permanences juridiques, prise de rendez-vous :



☎ 04 74 22 39 64

Le CIDFF de l'Ain sera fermé du 1er au 16 août 2026 inclus. Durant cette période, aucun accueil ni rendez-vous ne pourra être assuré. Les prises de rendez-vous sur Bourg-en-Bresse reprendront à compter du **lundi 17 août 2026**.

Des ateliers gratuits pour les aidants et leurs proches

L'ADAPA (Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain) est une association qui accompagne les personnes âgées, en situation de handicap ou en perte d'autonomie afin de favoriser leur maintien à domicile. Elle propose également des actions de prévention, de soutien aux proches aidants et des services pour améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées et de leur entourage.

Accompagner un proche en situation de handicap ou en perte d'autonomie demande beaucoup d'énergie et de disponibilité. Pour offrir un temps de respiration aux familles, l'ADAPA, avec le soutien du Département de l'Ain, met en place un nouveau cycle d'ateliers gratuits intitulé « **Corps & Voix en Mouvement – Un souffle pour deux** ».

Animés par Tiphaine Sacré, orthophoniste et animatrice d'ateliers de danse, ces rendez-vous invitent les binômes aidant-aidé à partager un moment privilégié autour du mouvement, de la respiration et de l'expression corporelle. L'objectif est de favoriser le bien-être, de diminuer les tensions, de renforcer la communication et de vivre un moment de complicité dans un cadre bienveillant.

Les ateliers se dérouleront

- ▶ les jeudis de 14 h à 15 h 30,
- ▶ à partir du 24 septembre 2026,
- ▶ au 1658 chemin des Écuets à Attignat.

Le cycle comprend **4 ou 8 séances**, est **entièrement gratuit**. Les places étant limitées à **6 binômes**, l'inscription est indispensable. Renseignements et inscriptions :

✉ prochesaidants@adapa01.com

☎ 04 74 45 51 70

Corps & Voix en Mouvement
Un souffle pour deux

Cycle gratuit sur inscription de 4 ou 8 séances pour les aidants et leurs proches aidés

Pour qui ?

- Aidants accompagnant un proche adulte en situation de handicap ou de perte d'autonomie
- Personnes aidées adultes (+ de 60 ans prioritaires)
- Accessible aux personnes en fauteuil roulant
- Groupe limité à 6 binômes

Les bienfaits

- ✓ Diminuer les tensions et le stress
- ✓ Retrouver énergie et vitalité
- ✓ Développer la conscience du corps et du souffle
- ✓ Favoriser l'expression et la communication
- ✓ Partager un moment convivial et bienveillant

Animé par
Tiphaine Sacré
Orthophoniste diplômée d'État et animatrice d'ateliers de danse

Une approche originale alliant santé, mouvement, respiration, voix et expression corporelle au service de votre bien-être.

Informations pratiques

Les jeudis de 14h à 15h30
4 ou 8 séances

• 24/09	• 05/11
• 01/10	• 12/11
• 08/10	• 19/11
• 15/10	• 26/11

1658 Chemin des Écuets, 01340 Attignat

Sur inscription : prochesaidants@adapa01.com
04 74 45 51 70

adapa
AIDER & ACCOMPAGNER À DOMICILE

AIN
le Département

Inscription atelier Corps et Voix en mouvement

☞ Sécheresse : des restrictions à respecter pour préserver notre environnement

Depuis la mi-juin, notre territoire connaît une succession de fortes chaleurs, accompagnée d'un épisode de canicule particulièrement précoce. Les quelques précipitations tombées depuis se sont limitées à des averses ou des orages très localisés, insuffisants pour réhumidifier durablement les sols. La végétation est aujourd'hui particulièrement sèche et le risque d'incendie demeure élevé. Sur le mois de juillet, les précipitations dans la région sont en déficit de 40 mm par rapport à la normale, tandis que les températures sont supérieures de plus de 3,5 °C à la normale.



Pour faire face à cette situation exceptionnelle, plusieurs arrêtés préfectoraux sont actuellement en vigueur. Ils concernent les économies d'eau, la prévention des incendies et certaines activités présentant un risque de départ de feu.

Économiser l'eau

La commune de Drom est placée en niveau d'**alerte** sécheresse depuis le 29 juin. Chacun est invité à limiter sa consommation d'eau et à éviter tout gaspillage. Des restrictions s'appliquent :

Pour les particuliers, les mesures sont les suivantes :

- ▶ **Arrosage :**
 - des espaces verts et pelouses **interdit**,
 - des **massifs fleuris et plantes en pot interdit** de 11 h à 18 h (pas de contrainte pour l'arrosage en goutte-à-goutte),
 - des **jardins potagers interdit** de 11 h à 18 h,
 - des **arbres et arbustes** plantés depuis moins de deux ans **autorisé** de 18 h à 11 h,
 - des **arbres et arbustes** plantés depuis plus de deux ans **interdit**,
 - des **centres équestres et carrières interdit** de 10 h à 18 h,
- ▶ **Piscine privées:**
 - **remplissage ou vidange** (volume > 1 m³) **interdit**, sauf cas particuliers,
 - **mise à niveau autorisée**,
- ▶ **Lavage**
 - des **véhicules autorisé uniquement dans les stations de lavage**,
 - des **terrasses, façades, voiries et autres surfaces imperméabilisées interdit**,
- ▶ **fermeture des fontaines en circuit ouvert.**

Pour les producteurs, les mesures concernent également l'irrigation :

- ▶ pour la plupart des cultures, interdiction de prélever de l'eau entre 11 h et 18 h,
- ▶ l'abreuvement des animaux n'est pas concerné par ces restrictions.

Feux à l'air libre : une interdiction généralisée

En raison du risque sévère d'incendie, tout usage du feu en plein air est interdit dans le département de l'Ain depuis le 7 juillet. Sont notamment concernés :

- ▶ le brûlage des végétaux,
- ▶ les feux de camp et feux festifs,
- ▶ les barbecues installés directement au sol,
- ▶ les réchauds utilisés en pleine nature,
- ▶ les feux d'artifice et articles pyrotechniques,
- ▶ la consommation de tabac dans les espaces forestiers.

Circulation sur les chemins non goudronnés et travaux agricoles réglementés

Après une première période de restrictions levée le 17 juillet 2026, la dégradation des conditions météorologiques a conduit le préfet de l'Ain à prendre un **nouvel arrêté le 30 juillet 2026**.

La circulation et le stationnement de **tout véhicule motorisé** sont de nouveau interdits sur les voies et chemins non goudronnés des espaces naturels, agricoles et forestiers du département.

Par ailleurs, les **travaux agricoles de récolte, broyage et pressage** (hors ensilage de maïs), ainsi que les **travaux de fauchage, débroussaillage et meulage**, sont interdits **de 13 h à 19 h**. Les **travaux d'entretien et d'élagage des haies bocagères** sont, quant à eux, **totalement interdits**, quelle que soit l'heure.

Chacun peut agir

Neuf incendies de végétation sur dix sont d'origine humaine. Un simple mégot jeté au sol, un barbecue mal installé ou une étincelle provoquée par un outil peuvent suffire à déclencher un incendie. À ce jour, 117 000 hectares de forêts ont déjà brûlé, c'est presque le double pour l'année 2022 complète, année jugée catastrophique à l'époque.

En respectant les arrêtés préfectoraux et en adoptant les bons réflexes, chacun contribue à protéger les habitants, les forêts, les cultures et notre cadre de vie.

🗨️ Bruit et respect du voisinage

TRAVAUX BRUYANTS

Bricolage et jardinage réalisés avec des appareils bruyants (tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse, perceuse, etc.)



AUTORISÉS UNIQUEMENT :



DU LUNDI AU VENDREDI
8h - 12h | 14h - 19h30



LE SAMEDI
9h - 12h | 15h - 19h



LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS
10h - 12h uniquement

Afin de préserver la qualité de vie de chacun, la mairie rappelle que les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'appareils bruyants sont autorisés uniquement :

- ▶ du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- ▶ le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- ▶ les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

Les autres bruits de comportement :

- ▶ musique,
- ▶ fêtes,
- ▶ cris,
- ▶ pétards (interdits en cette période de sécheresse),

- ▶ aboiements de chiens,
- ▶ appareils divers

doivent également rester compatibles avec la tranquillité du voisinage.

Un bruit peut être considéré comme une nuisance dès lors qu'il est **répété, prolongé** ou **particulièrement intense**, de jour comme de nuit. Ce n'est donc pas uniquement son volume qui compte, mais aussi sa fréquence et sa durée.

En cas de gêne, privilégions d'abord un échange courtois entre voisins. Il est parfois difficile de se rendre compte que son activité dérange, et une simple discussion suffit souvent à trouver une solution.

Si les nuisances persistent malgré le dialogue, des démarches amiables, puis si nécessaire des procédures administratives ou judiciaires, peuvent être engagées.

AUTRES BRUITS DE COMPORTEMENT

Musique, fêtes, cris, pétards, aboiements de chiens, instruments de musique, appareils divers, etc.



DOIVENT RESTER COMPATIBLES AVEC LA TRANQUILLITÉ DU VOISINAGE, DE JOUR COMME DE NUIT.

! Un bruit peut être considéré comme une nuisance dès lors qu'il est :
RÉPÉTÉ • PROLONGÉ • PARTICULIÈREMENT INTENSE
Ce n'est pas uniquement son volume qui compte, mais aussi sa durée et sa fréquence.



PRIVILÉGIONS LE DIALOGUE

En cas de gêne, un échange courtois entre voisins peut permettre de trouver une solution simple et rapide.



Le respect et la courtoisie sont l'affaire de tous.

🗨 Frelon asiatique : privilégiez la plateforme officielle



Le frelon asiatique à pattes jaunes poursuit sa progression sur notre territoire. Pour améliorer sa surveillance et permettre une intervention rapide, il est essentiel d'utiliser la **plateforme officielle de signalement**.

Ces dernières semaines, plusieurs habitants et collectivités ont été démarchés par différents sites internet proposant de déclarer la présence de frelons asiatiques. Or, dans l'Ain, **un seul site est reconnu** par le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) :

🌐 www.frelonsasiatiques.fr

C'est uniquement par cette plateforme que les signalements sont recensés et traités. Les interventions de destruction des nids sont **prises en charge gratuitement**, à condition que le signalement ait été effectué sur ce site et que l'intervenant soit mandaté par le GDS de l'Ain.

En cas de découverte d'un nid, il est recommandé de ne pas s'en approcher ni de tenter de le détruire soi-même. Prenez, si possible, une photographie à distance et effectuez votre déclaration sur la plateforme officielle.

En utilisant le bon canal de signalement, chacun contribue efficacement à la lutte contre cette espèce invasive et à la protection de la biodiversité.

🗨 Élagage sous les lignes électriques : des travaux pour la sécurité de tous

Afin de garantir la sécurité des personnes, de prévenir les coupures d'électricité et de limiter les risques d'incendie, ENEDIS va prochainement réaliser des travaux d'entretien de la végétation sous et aux abords des lignes électriques aériennes sur la commune. Ces interventions seront effectuées par l'entreprise spécialisée **GRDE**, mandatée par ENEDIS.

L'entretien régulier des arbres et des haies à proximité des réseaux électriques est indispensable pour assurer un fonctionnement fiable du réseau, tout en tenant compte de la protection de la biodiversité. Les travaux sont réalisés dans le respect de la réglementation et des périodes les plus favorables pour limiter leur impact sur les milieux naturels.

Les propriétaires sont invités à rester vigilants lorsqu'ils réalisent eux-mêmes des travaux d'élagage. Les distances de sécurité avec les lignes électriques doivent impérativement être respectées. En cas de doute ou si un arbre menace une ligne, il ne faut jamais intervenir soi-même mais contacter ENEDIS.

Enfin, ENEDIS met gratuitement à disposition l'application **LigneAlerte**, qui prévient les utilisateurs lorsqu'ils s'approchent d'une ligne électrique aérienne. Grâce à des alertes sonores, vibratoires et visuelles, elle constitue un outil particulièrement utile pour les agriculteurs, forestiers, élagueurs, entreprises de travaux publics ou toute personne utilisant des engins de grande hauteur.

Pour en savoir plus, consultez les documents d'information mis à disposition par la mairie, qui présentent les règles d'élagage, les responsabilités de chacun et les principales consignes de sécurité.



🌐 <https://drom.grandbourg.fr/actualite/6365/782-elagage-a-proximite-des-lignes.htm>

🗨 Détection du réseau d'éclairage public : pour une cartographie plus précise



Du 20 juillet au 16 août 2026, la société EGD, entreprise mandatée par le SIEA (Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain) interviendra sur la commune afin de détecter et de géo-référencer le réseau d'éclairage public.

Cette opération s'inscrit dans une démarche nationale visant à améliorer la connaissance des réseaux souterrains. Une cartographie précise des câbles d'éclairage public permet de sécuriser les futurs travaux réalisés sur la voirie, de limiter les risques d'endommagement des réseaux enterrés et de faciliter les interventions de maintenance.

Au cours de cette campagne, les techniciens pourront effectuer des marquages temporaires au sol, à la craie ou à la peinture éphémère, afin d'identifier le tracé des câbles. Il est également possible que l'éclairage public soit allumé en pleine journée pendant quelques instants. Ces mises sous tension sont nécessaires pour repérer les différents circuits et ne traduisent pas un dysfonctionnement de l'installation.

À l'issue de la détection, les données relevées permettront d'établir une cartographie précise du réseau d'éclairage public de Drom, au bénéfice de la sécurité des futurs chantiers et d'une meilleure gestion du patrimoine communal.

La municipalité remercie les habitants pour leur compréhension durant ces interventions.

🗨 Planification écologique : anticiper le climat de demain

Le changement climatique n'est plus une perspective lointaine : il transforme déjà notre quotidien. Hausse des températures, épisodes de sécheresse, fortes pluies, tensions sur la ressource en eau ou encore impacts sur les forêts et l'agriculture sont désormais des réalités observées dans notre département.

Afin d'anticiper ces évolutions, les services de l'État, les collectivités et de nombreux partenaires ont élaboré un volet "Adaptation" de la Planification écologique de l'Ain. Son objectif est de préparer notre territoire aux conditions climatiques des prochaines décennies tout en poursuivant les actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les projections indiquent qu'à l'horizon 2050, la température moyenne dans l'Ain pourrait augmenter d'environ 2,3 °C par rapport aux années 1990-2000. Les journées de forte chaleur deviendraient beaucoup plus fréquentes, les nuits tropicales se multiplieraient et les périodes de sécheresse des sols pourraient s'allonger de plusieurs semaines. À l'inverse, les épisodes de fortes pluies risquent également d'être plus intenses.

Face à ces évolutions, chacun peut agir à son échelle : préserver l'eau, végétaliser les espaces, limiter l'imperméabilisation des sols, adapter les bâtiments aux fortes chaleurs ou encore protéger les personnes les plus vulnérables.

Retrouver la feuille de route de la Planification écologique de l'Ain, sur le site de la commune :



🌐 <https://drom.grandbourg.fr/actualite/6319/782-planification-ecologique-dans-l-ain.htm>



La Planification Écologique dans l'Ain

Un cadre pour Agir, Mobiliser, Accélérer

Atténuation / Préservation / Adaptation

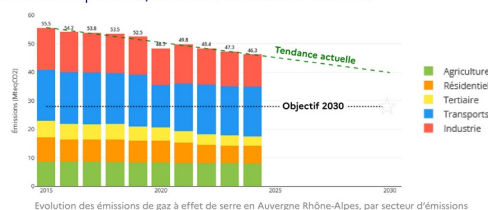


2026



Comment agir ?

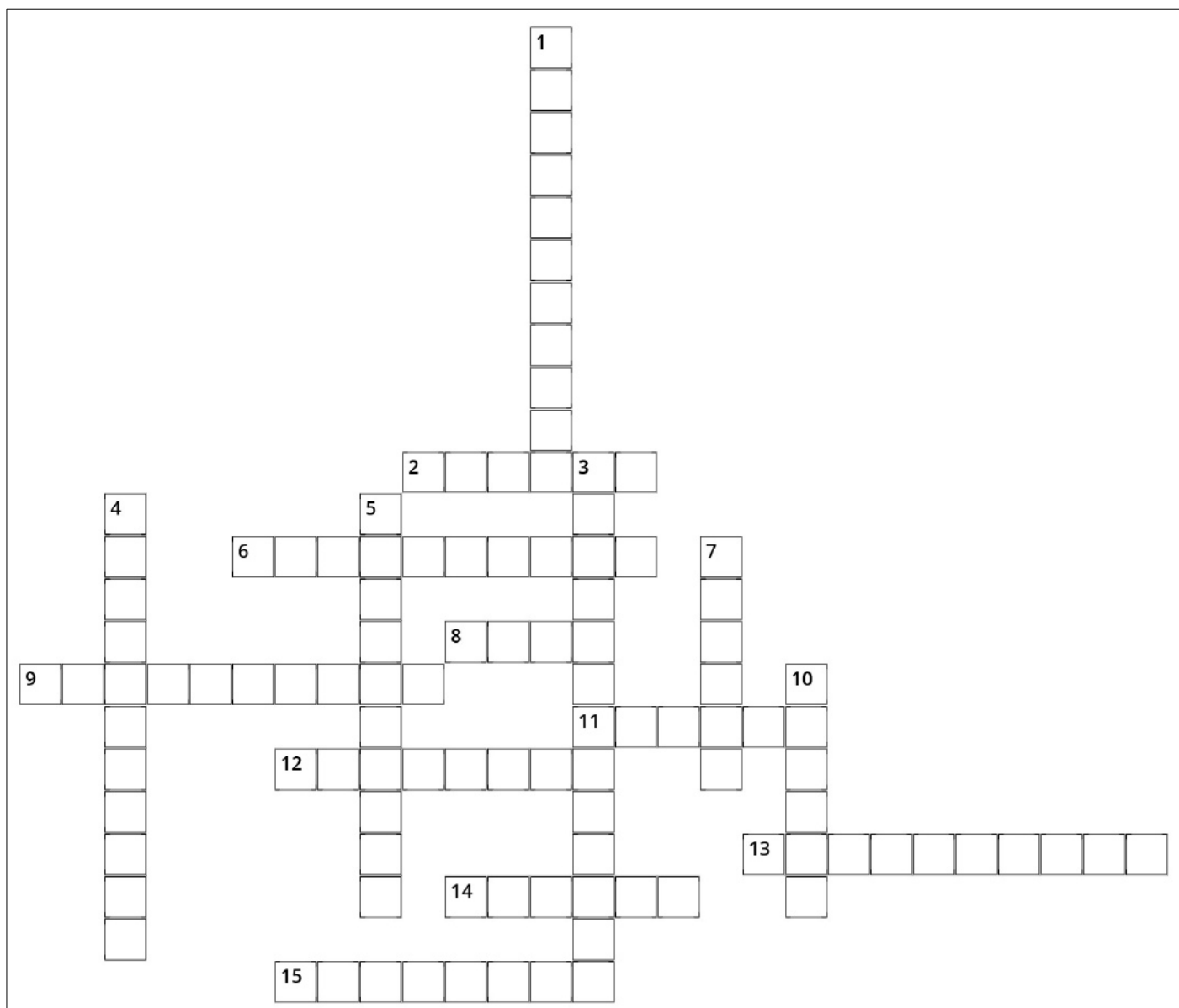
- ➔ Une baisse des émissions de gaz à effet de serre à accélérer, au niveau national comme au niveau régional
- ➔ Des leviers importants, dans tous les secteurs d'activité



2026

S'adapter aujourd'hui, c'est préparer notre commune à mieux faire face aux défis de demain.

Mots croisés du dromadaire



Horizontal

2. il est rural et itinérant, désormais deux séances le lundi
6. association ayant pour symbole le Campanile
8. nos aînés s'y retrouvent le mercredi après-midi pour jouer ou discuter
9. on y trouve du comté et tout un tas de bonnes choses pour se régaler en toutes saisons
11. monument de Drom parfois inondé
12. moment de la semaine où la population de Drom se retrouve sur la place, à la belle saison, pour une pizza, une boisson, un spectacle, un concert...
13. fleur rouge sauvage et éphémère, ayant embelli nos rues ce printemps
14. il est partagé, on y trouve des patates et des coquelicots
15. toujours présents pour porter secours à la population... ou fabriquer de délicieuses tartes !

Vertical

1. petit être mystérieux se cachant dans les murs du chemin de Javernaz
3. nos agriculteurs en prennent soin, elles donnent le lait qui sert à fabriquer le comté
4. on peut y emprunter toutes sortes d'ouvrages, mais pas uniquement !
5. surnom donné à nos écoliers
7. seront exposées dans tout le village les 5 et 6 septembre prochains
10. c'est la spécialité de Sylvie et Marlène, qui en ont fait un gang

1 : chuchotière, 2 : cinéma, 3 : montbéliardes, 4 : dromothèque, 5 : dromignons, 6 : patrimoine, 7 : photos, 8 : club, 9 : fromagerie, 10 : tricot, 11 : lavoir, 12 : vendredi, 13 : coquelicot, 14 : jardin, 15 : pompiers